Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Direction Générale des Services Techniques
Direction de l'Espace public

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

Fourniture de sachets pour déjections canines

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2027-20AO0022
Date limite de remise des plis	***07/12/2026*** à ***11:00***
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE 3
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS 4
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 8
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 9

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Direction Générale des Services Techniques - Direction de l'Espace public
Représentant : Pierre-Michel DELECROIX son Maire
Adresse : Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Courriel : marches.publics@mairie-saint-maur.com
SIRET : 21940068600016
Site internet : https://www.saint-maur.com/

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Fourniture de sachets pour déjections canines**

Le présent marché a pour objet la fourniture de sacs pour déjections canines destinés aux distributeurs implantés sur le territoire de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Code CPV	Libellé CPV
18930000-7	Sacs et sachets
18937100-7	Sachets d'emballage

- **Eléments clé du contrat :**

Objet du contrat	Fourniture de sachets pour déjections canines
Acheteur	Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de fournitures
Structure	Lot unique
Lieu d'exécution	Centre Technique Municipal (CTM) Barbès sis 52 avenue Barbès 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Durée	48 mois - **3** reconductions
Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale - Critère environnemental
Pénalités de retard	P = V x R / 1000
Forme des prix	Prix révisables (formule), formule 010764421m/010764421o. Prix unitaires
Avance	Prévue (taux 5 %)
Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.
Elle est décomposée comme suit :

Type	Objet et forme	Délais
Période	Période initiale - à bons de commande sans minimum et avec maximum - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois à compter du 23/01/2027 ou de la date de notification si postérieure
Période	Reconduction n°1 - à bons de commande sans minimum et avec maximum - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois à compter du premier anniversaire de la notification
Période	Reconduction n°2 - à bons de commande sans minimum et avec maximum - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois à compter du deuxième anniversaire de la notification
Période	Reconduction n°3 - à bons de commande avec minimum et maximum - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois à compter du troisième anniversaire de la notification

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=6153.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Règlement de la consultation (RC)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Bordereau des prix unitaires (BPU)
- Cadre de mémoire technique (CMT)
- Détail quantitatif estimatif (DQE)
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Bordereau spécial des catalogues (BSC)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=6153.

- **Sans suite :**

À tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Attestation sur l'honneur - sanctions Russes	*Attestation sur l'honneur relative aux sanctions contre la Russie*
Capacité technique et professionnelle :	
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*
Références fournitures et services	*Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Bordereau des prix unitaires (BPU)	*Bordereau des prix unitaires au format Excel*
Bordereau spécial des catalogues (BSC)	*Bordereau spécial des catalogues*
Détail quantitatif estimatif (DQE)	*Détail quantitatif estimatif (au format Excel), représentant les besoins estimés d'une période contractuelle*
Cadre de mémoire technique (CMT)	*Cadre de mémoire technique, éventuellement complété d'un mémoire technique*
Fiches techniques	*Fiches techniques des produits listés dans le BPU*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=6153.

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées. Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une **copie de sauvegarde** de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique (clé usb), ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique

Service des Marchés Publics

Hôtel de Ville - 4ème étage

Place Charles de Gaulle

94100 Saint-Maur-des-Fossés,

du lundi au jeudi de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h30 ;

le vendredi de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique,

utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les réponses (candidature et offre) doivent être déposées électroniquement sur : https://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=6153

Tout pli arrivant par tout autre moyen sera refusé.

Le dépôt des réponses (candidature et offre) doit avoir lieu avant la date et l'heure indiquées à la page de garde du présent règlement.

Les limites de format et de taille de fichier sont les suivantes :

- Format
Traitement de texte (.doc, .rtf), Tableur (.xls), Diaporama (.ppt), Format Acrobat (.pdf), Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip), les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad lecture seule. Les fichiers déposés ne doivent pas contenir de macros ou de virus. Les noms de fichiers doivent rester aussi courts que possibles, au maximum 30 caractères, ne pas être accentués, et ne pas contenir de caractères spéciaux.
- Taille du pli global
La taille maximale des fichiers importés est de 3 Go par fichier et de 5 Go pour la taille totale du pli.
- Proxy
Vous devez vous assurez, avec votre service informatique, que le " proxy " de votre réseau vous autorise à exporter des fichiers sans limite de taille, et que la mémoire centrale de votre poste de travail est suffisante pour pouvoir procéder à la signature, puis au cryptage de plis massifs.
Si votre pli risque de dépasser les 500 Mo, contactez l'assistance, au minimum 48 h avant votre dépôt.
- Délai de chargement
Prenez vos dispositions en fonction de la taille de vos plis, de la vitesse de votre connexion et de l'efficacité du réseau internet entre votre réseau et celui du serveur. Optimisez vos fichiers, en évitant de scanner des documents papier.

L'administration se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité. Tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus (sous peine d'irrecevabilité de l'offre), à charge de l'entreprise candidate.

Accompagnement : le support technique (support-entreprises@aws-france.com) est à votre disposition pour vous accompagner.

Gratuité : La procédure est gratuite. Seuls les frais d'accès au réseau Internet et ceux relatifs à l'obtention et l'utilisation des certificats de signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat reste responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (redirection automatique, utilisation d'anti-spam...) et doit s'assurer que les messages envoyés par la plateforme dématérialisée de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés ne sont pas traités comme des courriels indésirables. Les frais d'accès au réseau et, le cas échéant, de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Répondre électroniquement :

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération**. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

- **Maquettes ou échantillons :**

Afin de permettre la comparaison qualitative des articles, les candidats devront obligatoirement faire parvenir un échantillon gratuit de sachets conformes aux prescriptions indiquées dans le CCTP.

Ces échantillons permettront d'effectuer des tests et d'évaluer la qualité des produits.

Les échantillons devront être reçus avant la date et l'heure limites indiquées au présent règlement à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Maur-des-Fossés

Direction de la Commande Publique - Service des Marchés Publics

Hôtel de Ville - 4ème étage porte gauche

Place Charles De Gaulle 94100 Saint-Maur-Des-Fossés

Les horaires d'ouverture du service des Marchés Publics sont : du lundi au jeudi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h30 ; le vendredi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h.

Les échantillons seront identifiés par une étiquette indiquant :

- La dénomination précise de la fourniture

- Le nom du candidat

L'emballage des échantillons précise le numéro de la consultation, le terme " ECHANTILLONS " et la mention " NE PAS OUVRIR ".

Les échantillons ne seront ni facturés ni restitués, tant au titulaire qu'au(x) candidat(s) non retenus.

La non-transmission ou la transmission hors délai ou incomplète des échantillons entraînera le rejet de l'offre du candidat.

- **Information ATTRI1 :**

La remise d'un acte d'engagement lors du dépôt des offres n'est pas requise dans le cadre de la présente consultation ; **l'acte d'engagement n'est donc pas joint au DCE**.
L'acte d'engagement sera établi et signé au stade de l'attribution du marché.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT *Pour apprécier ce critère, le Pouvoir Adjudicateur appliquera au BPU de chaque candidat un même DQE « masqué », communiqué aux candidats dans le DCE mais verrouillé par un mot de passe qui sera communiqué aux candidats à l'issue de l'analyse des offres.*
2. Valeur technique (20 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du cadre de mémoire technique, éventuellement complété d'un mémoire technique. Les fiches techniques devront obligatoirement être fournies avec l'offre. Une attention particulière sera portée à la robustesse du produit et à son efficacité en conditions réelles d'utilisation.
- Qualité d'usage et résistance (10 pts)	La facilité d'utilisation (Aisance de déploiement du support cartonné et ouverture du sachet. Ergonomie de la prise en main hygiénique sans contact. Simplicité de fermeture/repliage de la pochette après usage) 3 points L'efficacité de ramassage (rigidité et tenue du support cartonné, tenue du sac, capacité à collecter des déjections de consistance variable) 4 points La robustesse du produit (résistance à la déchirure et à l'humidité) 3 points
- Praticité de manutention et conditionnement (10 pts)	Ergonomie et rapidité de rechargement dans les distributeurs. 5 points Qualité du conditionnement pour le stockage 5 points.
3. Performances en matière de protection de l'environnement (20 %)	Les performances en matière de protection de l'environnement sont appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique, éventuellement complété d'un mémoire technique
- Composition des produits (10 pts)	Part de matière recyclée dans les sacs et le cartonnage ; Présence ou absence de plastique
- Fin de vie et impact environnemental (10 pts)	Caractère biodégradable et/ou compostable des produits ; Conditions de dégradation (milieu, durée, normes éventuelles)

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur la pondération**.
La note totale est notée : **Sur 100**.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
ATTRI1	Acte d'engagement prérempli avec les informations de l'attributaire
IBAN	IBAN correspondant aux coordonnées bancaires inscrites à l'AE
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=6153. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Melun
43 rue du Général de Gaulle
Case postale n° 8630
77008 Melun Cedex
Téléphone : +33160566630
Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr
Télécopie : +33160566610
Site internet : https://melun.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par l'acheteur : société ON-X ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021